

## Accord social du 8 juin

# Voilà pourquoi les Métallos disent **NON!**



Il ne sera quasiment plus possible de quitter les chaînes de montage, les chantiers et nos industries lourdes, avant 60 et 62 ans.

*Hillal Sor, Secrétaire général*

Nos négociateurs ont tout donné pour obtenir un accord social décent mais malheureusement, ils ont fait face à un patronat complètement insensible à nos revendications !

Pour les Métallos FGTB, le projet d'accord social est bien trop déséquilibré que pour pouvoir y souscrire !

Nous ne voulons plus de cette norme impérative !

**N**ous devons malheureusement constater que les employeurs continuent à nous enfermer dans le cadre restrictif d'une augmentation de maximum 0,4 % brut sur deux ans. Les chèques consommation qui accompagnent cette marge ne représentent pas, pour nous, une solution crédible acceptable :

1. Ce n'est pas de la rémunération. Ils ne financent pas nos pensions et ne sont pas utilisables librement.
2. Ces formes de rémunération affaiblissent la sécurité sociale et le financement des services publics.
3. Au vu des conditions et des critères, très peu de travailleurs en bénéficieront.

### L'équilibre n'y est pas !

Les avancées prévues sur le salaire minimum sont largement financées par la collectivité. De plus, les montants annoncés ne sont atteignables que pour une petite partie des travailleurs qui sont largement occupés dans des temps partiels (souvent moins d'un mi-temps).

De plus, ces avancées sont conditionnées et liées à une demande patronale de faire supporter l'harmonisation des pensions complémentaires (entre les ouvriers et les

employés) en puisant directement dans la poche des travailleurs ! C'est une ligne rouge infranchissable pour les Métallos FGTB !

Les demandes en termes d'heures supplémentaires sont extravagantes. 120 heures de manière indifférenciée pour tous les secteurs, sans sursalaire, sans récupération et sans contrôle syndical en boycottant les discussions sectorielles et d'entreprises.

Pour nos secteurs et métiers lourds soumis à des restructurations, les négociations n'ont abouti à aucune avancée en matière d'âge de départ. Nous revendiquons un retour à 58 et 55 ans. Nous constatons qu'il ne sera quasiment plus possible de quitter les chaînes de montage, les chantiers et nos industries lourdes, avant 60 et 62 ans. Des âges inatteignables en bonne santé.

Les avancées en termes d'emploi de fin de carrières à 55 ans sont réellement appréciables mais ne compensent malheureusement pas les demandes de flexibilité supplémentaires, ni l'enterrement des régimes de prépension supportables.

Cerise sur le gâteau, l'accord sur la table est soumis à un engagement de paix sociale durant 6 années pour des avancées bien trop minimales et financées largement par la collectivité.